

Paris, 1^{er} mars 2024

Caisse Française de Financement Local a décidé d'émettre des Obligations Foncières en date du 5 mars 2024, pour un montant de 20.000.000 d'Euros à taux fixe, remboursable au gré de l'émetteur, à échéance le 5 mars 2064.

Le Prospectus de Base en date du 12 juin 2023 et les suppléments en date du 22 septembre 2023 et du 23 février 2024 relatifs au Programme d'émission d'obligations (Euro Medium Term Note Programme) approuvés par l'Autorité des Marchés Financiers sont disponibles sur le site de l'émetteur (www.caissefrancaisedefinancementlocal.fr), à l'adresse de son siège social : 112-114, avenue Emile Zola, 75015 Paris, France, et auprès de l'agent payeur désigné dans le Prospectus de Base.

Les Final Terms relatifs à l'émission seront déposés à l'AMF (www.amf-france.org) et seront disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), à l'adresse du siège social de l'émetteur et auprès de l'agent payeur.